



DE L'ORDRE ET DES LOIS.

Vol. IV.

MONTREAL, MERCREDI, 28 OCTOBRE, 1835.

N° 29

PROPOSITIONS

POUR METTRE A EFFET LA LITHOGRAPHE DE

DOUZE VUES

DES PRINCIPAUX EDIFICES DE QUÉBEC, PUBLIÉES EN 1761.

INTERET que l'histoire et les antiquités du Bas-Canada, ont acquis depuis quelques années, parmi la partie instruite de la population, a induit le sousigné à soumettre les prospectus suivants à la considération du public.

Il se présente maintenant une occasion favorable de préserver des copies d'un ouvrage de prix, publié à Londres en 1761, dont voici le titre : — « Douze Vues, prises sur les lieux, par ordre du Vice-Amiral SAUNDERS, par RICHARD SMYTH, « écrivain du vaisseau de Sa Majesté le Prince d'Orange. » Une copie exacte de cet ouvrage est en excellent ordre entre les mains des officiers de son Excellence le Gouverneur, formant maintenant partie de cette garnison, lesquels par une bonté et libéralité qu'on ne saurait trop remarquer, ont confié aux soins du sousigné, pour en exécuter la lithographie, s'il se trouvait un nombre suffisant de souscripteurs, pour couvrir les dépenses.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur le mérite et l'utilité de cette entreprise. Le but est de reproduire et préserver dans la Province, un ouvrage d'un intérêt incontestable pour tous les habitants éclairés et éclairés. A l'histoire et à l'antiquaire des tableaux d'édifices célèbres dans les annales de la Province, d'édifices sacrés aussi bien que dédiés à des objets civils, pendant une longue série d'années sous l'administration Française, ne peut manquer d'exercer beaucoup d'intérêt. Le citoyen de Québec, attaché au lieu qui l'a vu naître, et aucun cité n'a plus de titres à un attachement, par ses beautés naturelles et sa renommée historique, sera réjoui de se voir en possession du tableau fidèle de scènes jadis familières à ses ancêtres—des temples où leurs pères ont prié l'éternel, — et des édifices qui ont servi de lieu de transaction à ceux qui lui ont donné son nom et l'existence. — La plupart de ces édifices, qui ont jadis été le théâtre des scènes les plus actives, ne sont plus en existence ; et sans l'ouvrage en question, tous les records et les reminiscences de l'ancien Québec et de ses localités, depuis près d'un siècle, disparaîtraient sans qu'on ait pu en recueillir un seul mot.

Sous l'impression que l'entreprise rencontrera l'approbation publique, le sousigné s'est décidé à publier le présent prospectus. Le caractère historique et antérieur de l'ouvrage sera nécessairement reconnu, si l'on examine la courte description suivante du sujet de chaque vue.

No. 1.— Vue générale de Québec de la Pointe Lévis.

Sur le terrain en avant, on voit des troupes s'embarquer et traverser la rivière dans des bateaux de la flotte. Une ligne de vaisseaux de guerre à l'ancre. La ville présente le coup d'œil ordinaire, mais la vue est remarquable, en ce qu'elle présente l'accroissement de la Basse-Ville depuis 1759. — On passe maintenant la rue St. Paul, on ne voit que quelques maisons au détour de la pointe du Sault-au-Matelot, près du roc. L'amas de maisons dont le coin était la présente Banque de Montréal, se fait aussi apercevoir. En bas de la maison de l'Hon. J. Hale, est un bâtiment du commerce, sur les chantiers, à la grève. L'on distingue facilement le quai de la Reine et la place de débarquement de la Basse-Ville.

No. 11.— Partie Nord-Ouest de la Ville de Québec.

Ceci est une vue, de la rivière St. Charles, prise au-dessus du Parc du Roi. L'on y aperçoit l'arrière du Palais de l'Intendant ainsi que les ramparts tels qu'ils étaient alors. La ligne est maintenant à peu près la même, montant de la petite rivière au cap, en traversant l'Esplanade. L'on distingue les casernes de l'artillerie, ainsi que les magasins. L'on y peut remarquer la Caserne, avec un édifice qui existe encore dans la rue St. Charles, et dernièrement employé comme brasserie.

No. 111. Le Palais de l'Intendant.

C'est une vue très intéressante de la célèbre résidence des Intendants de Québec. C'est un superbe édifice, qui est en face du mur, avec une cour et des ailes, éérées, etc. L'on voit les jardins vers l'Hôpital Général, bordés d'arbres à l'ouest. Le contraste entre cette perspective et la présente apparence du lieu, est très frappant.

No. IV. La Trésorerie et le Collège des Jésuites.

Ceci donne une perspective de la cathédrale française — du côté du Collège des Jésuites, (maintenant converti en casernes) — et du site de la maison de M. Delagrave, rue la Fabrique, et une vue intéressante. La rue la Fabrique n'est pas entièrement plus que la maison de M. Massue.

No. V. Le Collège et l'Eglise des Jésuites.

C'est un précieux resto de l'antiquité, donnant le front du Collège des Jésuites, à peu près comme il paraît maintenant ; avec le dehors de l'ancienne et célèbre église des Jésuites, la première bâtie à Québec, et dans la quelle CHARLEMAGNE a été inhumé. Elle était bâtie sur le terrain appelé le marché au foie, et joignait presque le Collège, près de l'entrée de la bibliothèque de la garnison.

No. VI. L'intérieur de l'Eglise des Jésuites.

C'est aussi une vue précieuse, en ce qu'elle montre la beauté de l'intérieur de cette église qui n'existe plus, et les dommages que lui ont causés les bombes lancées de la Pointe Lévis.

No. VII. La Cathédrale, le Collège des Jésuites et l'Eglise des Frères Récollets.

Celle-ci donne une curieuse perspective de la Place d'Armes. En front, paraît la vieille église des Récollets, sur le site de la présente Cour de Justice et de l'Eglise Anglicane. Un détachement de grenadiers parade dans le centre — et des officiers montagnards conversent ensemble. Le vieil arbre, au coin de la rue du Trésor, se fait remarquer, ainsi que la maison de M. Roi et celle de M. Fortier, presque comme à présent.

No. VIII. L'intérieur de l'Eglise des Frères Récollets.

C'est encore un morceau intéressant ; l'édifice ayant été depuis nombre d'années détruit par le feu. L'on voit sur les murs, les tableaux dont Charlevoix fait mention, ainsi que la chaire et le confessionnal. La couverture est beaucoup endommagée par les batteries.

No. IX. Le Content des Ursulines, près des Ramparts.

C'est une perspective prise de l'Esplanade, et il n'y a aucune maison entre les murs du couvent et l'Esplanade qui est remplie de concavités marquées. Sur la droite est une partie de la rue St. Louis avec quelques maisons. Au dessus, l'on aperçoit le cap à diamant. A la gauche, sont les casernes du Dauphin, où sont maintenant la prison et l'Eglise Ecossaise. Le Donjon des Jésuites, qui est demeuré dans la cour des casernes jusqu'à il y a quelques jours, paraît à une distance. Par son antiquité et les changements qui ont eu lieu depuis, c'est une vue très intéressante.

No. X. Le Palais de l'Evêque en ruine, comme il paraît en montant de la Basse-Ville à la Haute.

Le Palais de l'Evêque dans cette vue, a la même apparence qu'à présent. Il y a une clôture de piquets et une porte où est maintenant la porte Prescott. Les maisons sur la rue la Montagne sont toutes détruites.

No. XI. Le même en descendant de la Haute-Ville à la Basse.

C'est une curieuse vue qui représente le Palais de l'Evêque, où sont maintenant la chambre du Conseil Législatif et la chapelle, et devant le siège de la Chambre d'Assemblée. Devant, l'on voit un mur et une porte élégante. Le chemin paraît alors avoir détourné court dans la rue Duane.

No. XII. L'Eglise de Notre Dame de la Victoire, bâtie en commémoration de la levée du siège en 1690, et détruite en 1759.

C'est un tableau de prix, qui donne une perspective de la condition du marché de la Basse-Ville. L'Eglise paraît presque entièrement détruite. Au sud, sont trois maisons et cinq au nord, toutes grandes et solides, bâties en pierre, donnant une idée favorable de la résidence des marchands français. Les maisons existent encore s'éclatement.

Les douze vues de Québec sus-décrites, dont on se propose de donner la lithographie par souscription, furent originellement gravées par Messrs. Grignon, Canot, Elliot et autres artistes supérieurs. L'exécution de l'ouvrage sera confiée à Messrs. STROBART & COMPANY, de New-York, dont les talents reconnus dans cette partie des arts, rendent toute justice à l'entreprise.

Le prix de souscription pour la lithographie des douze vues de Québec, prises en 1761, d'une grandeur de vingt pouces sur douze, sera de huit dollars, payables à la livraison de l'ouvrage qui doit être commencé aussitôt qu'il y aura deux cent souscripteurs.

J. CHARLTON FISHER, LL. D. Québec, 29 Août, 1835.

GUIDE DES ÉMIGRÉS ET DES VOYAGEURS.

Le sousigné vient de recevoir un grand nombre d'Exemplaires d'un nouvel excellent petit ouvrage intitulé « THE EMIGRANT AND TRAVELLER'S GUIDE THROUGH CANADA. » GUIDE DES ÉMIGRÉS ET VOYAGEURS, PAR LE FLEUVE ST. LAURENT AUSSI BIEN QUE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, accompagné de remarques utiles sur les diverses manières de voyager, le prix détaillé de chaque route et une infinité d'autres informations nécessaires au colon, par JOHN MURRAY, prix 1s. 3d. Une déduction libérale sera faite aux personnes qui en achèteront une grande quantité pour les distribuer gratis. Et comme l'auteur veut que tous les profits venant de la vente de cet ouvrage soient exclusivement donnés à l'Asile des Orphelins de Montréal, on espère que les personnes charitables encourageront sa circulation et assisteront en même temps les pauvres orphelins et les émigrés.

WM. GREIG, Rue St. Paul, No. 167.

18 juillet 1835.

M. P. MURCIANI, d'Albini, à l'honneur

d'informers ses amis et le public en général, que le 15 du courant, il commencera ses CLASSES FRANÇAISES DU SOIR, maison du sieur Charles Allard, père, rue Bleury, second maison à main gauche en montant la côte.

Le cours se composera de trois leçons par semaine chacune de deux heures, comme suit : Lundi, mercredi et vendredi, 1er leçon de 5 à 7 heures, 2d leçon de 7 à 9 heures.

Mardi, Jeudi et Samedi, 1er leçon de 5 à 7 heures, 2d leçon de 7 à 9 heures.

N. B. S'il se trouvait plusieurs messieurs, (pas moins de huit, et pas avant 7 heures.) qui voudraient recevoir des leçons en formant une classe par eux-mêmes, M. Murciani, d'Albini se transporterait chez eux, ou leur donnerait des leçons chez lui.

Pour termes, s'adressez chez M. Murciani, d'Albini ou au Bureau de ce papier.

Montréal, 14 oct. 1835.

A VENDRE.

UN superbe emplacement situé dans le centre du Village du COTEAU DU LAC, très avantageux pour un commerce et près de l'embarquement du Steamboat, de la Maison de doname et du quai où arrêtent les Barges en descendant, avec une MAISON neuve dessus construite. Lambrisée à DEUX ÉTAGES, est très avantageuse pour un Marchand ou un Aubergiste et comme il n'y a de Notaire dans l'endroit qu'à de grandes distances, un Notaire serait certain de faire d'assez bonnes affaires, il y a beaucoup d'ouvrages à faire. Comme le propriétaire est sur le point de laisser la province il désirerait vendre au plutôt, il vendrait à bas prix pour argent comptant, pour plus amples informations s'adresser au Bureau de L'AMI DU PEUPLE ou à M. JOS. WYD. PARENT sur les lieux. Un contrat incontestable sera donné à l'acquéreur.

POÉSIE.

COMPLIMENT DE FÊTE DES TAMBOURS DE LA GARDE NATIONALE A LOUIS PHILIPPE.

Rrroi le plus grrras des rrrrois, le plus grrras, le plus errrrné, Rrroi qu'un coup de baguette a fait saigner et rrrroi : Ce n'est qu'en ton honneur que vibrent nos peaux d'âne : Nos tambours et nos cœurs ne battent que pour toi.

Nes fle disent ta gloire et nos rra ta puissance, Quand le public moquer sille les complimens, Dont l'asquier te cajole et dont séguir l'enseigne, Nous couvrons ses sifflets de nos longs rrrroulements.

Aujourd'hui, cependant, c'est toi qui nous délaisses ! Et par ton abandon chacun est convaincu Que tu ne peux avoir grand amour pour des caisses Qui ne renferment pas seulement un œuf.

Ne serais-tu donc plus notre cher camarade ? Tu te fais dans nos rrrrangs plus errrré chaque jour : Quoi ! voudrais-tu siffler la parade, Déloger sans trompette et partir sans tambour ?

Non, toi qui nous conduis si bien à la baguette, De nos rra, de nos rra, le dévouement est tel Que si jamais pour toi nous battons la retraite, Pour d'autres à l'instant nous battons le rappel.

LITTÉRATURE.

LE JOURNALISME, IL Y CINQUANTE ANS.

Ce que c'était qu'un journal, il y a cinquante ans, nul de vous ne le sait, mes amis. Vous vivez dans cette époque bienheureuse, où cette grande machine à vapeur, logée dans les caves souterraines de la société, a pour ouvriers des ministres en habits de velours et des dandys aux gants jaunes. Ces princes et ces sultans de la presse n'ont pas toujours fait éclater tant d'orgueil. Sans remonter bien haut, on trouve, à la fin du dix-huitième siècle, a source de ce fleuve géant, de ce Danube impétueux et aux longs détours, bien faible encore et bien chétive.

J'avais vingt ans ; je rencontrai dans un café, près de Somerset-House, un vieillard maigre qui ressemblait au Temps ; il s'appelait Daniel Stuart : comme Saturne, les dents lui manquaient et son front chauve s'élevait à pic au-dessus de son nez recourbé ; sa soixante-dixième année allait sonner, et le Morning Post qu'il dirigeait depuis la fondation du journal obéissait encore à sa main vigoureuse. Bon Daniel Stuart ! il était gentilhomme, quoique journaliste, généreux quoique éditeur, et franc quoique diplomate. A peine eut-il causé avec moi, il devina l'homme de lettres futur, comme un bon jardinier ne se trompe guère sur la nature de l'arbre qu'il faudra greffer, et qui portera plus tard des fruits de telle espèce où de telle saveur. La presse périodique avait absorbé sa vie, il l'avait vu naître ; il se souvenait de Daniel de Foë, fondateur des revues, et d'Addison, de Steel, qui firent d'un journal un levier politique et une censure de mort. Daniel était toujours calme : c'est le premier devoir d'un éditeur, au milieu des bouleversements et des variations de la politique et de la littérature. Oh ! comme je l'aurais aimé lorsque nous étions assis tous deux, en face de Somerset-House, et tout à côté des bureaux du Morning Post dont une magnifique boule d'or décorait la toiture ! Quelle vénération elle m'inspirait ! Vous voyez, me disait-il, ce musée, cette exhibition où la foule élégante afflue, et dont la porte est voisine de celle du Morning Post ? Eh bien ! depuis trente ans que je viens régulièrement tous les matins à mon journal, je n'ai pas même éprouvé la tentation de me détourner de ma route et d'entrer à Somerset-House.

C'était là qu'il me racontait les commencements, les progrès et le développement du journalisme. Il savait tout ce que je rapporte à cette histoire inconnue ; combien chaque journal s'était vendu, avec quels capitaux on l'avait créé ; il me disait tout cela, et je l'écoutais avec vénération. Je m'engageais avec lui dans ce voyage de découvertes, comme le voyageur Bruce partait avec enthousiasme pour l'Abyssinie, où il devait trouver enfin les mystérieuses sources du Nil. Si le lecteur veut que je lui répète ces noms et ces dates, il a tort ; de tels détails n'auraient pas le moindre intérêt pour lui, et je ne me les rappelle pas même distinctement. Contentons-nous d'observer ensemble le journalisme tel qu'il était il y a cinquante ans. Notre voyage de découvertes sera moins long et n'en sera pas moins agréable.

Attendez-vous de moi une histoire complète de la presse périodique ? Non, qui ne puis remonter par mes souvenirs personnels qu'à une vingtaine d'années, et par les documents que j'ai recueillis, à un demi-siècle tout au plus ? Cette forme didactique et savante convient si peu à mon esprit, amoureux de la divagation et de la digression ! J'ai toujours été ainsi : semblable à ces insectes d'Afrique qui s'élancent vivement, font une traversée d'un pouce et meurent.

Les grands ouvrages et les grandes choses me font peur. J'étais au collège de Christ à Oxford, et je venais de lire pour la première fois les merveilleux récits de Bruce allant à la recherche du bœreau du Nil. Congé complet pour toute la journée, quel bonheur ! Le génie aventureux de Bruce m'avait exalté ; le soleil brillait au ciel, et le grand canal qui traverse le comté de Middleton émettait sous ses rayons. Imitateur de Bruce, me voilà avec deux biscuits et deux poires dans ma poche, commençant à suivre le cours de ce noble canal. J'avais caché mon dessein à tous les yeux, je voulais trouver seul la source de ce nouveau Nil ; l'espérance battait des ailes devant moi et me montrait la route. A travers des sentiers verdoyants et de belles vallées, je marchais toujours, suivant le lointain méandre du fleuve de mon choix. Sans cesse le canal se repliait sur lui-même comme pour se moquer de mes prétentions et de mes travaux.

Oh ! que ma vénération pour moi-même était profonde ! Comme je voyais mon enfance inutile, transformée tout à coup en une maturité fertile ! J'étais Bruce, le second du nom. Cependant mes petits pieds n'avaient pas arpenté quatre lieues, qu'ils étaient tout meurtris ; la faim me pressait, ma conquête était à peine commencée ; il m'eût fallu faire trente lieues encore pour mener à bien ma chevaleresque entreprise. J'aurais tout abandonné dans un petit ferme auprès de Tottenham, j'y demandai du lait et du pain bis, et le cours gros de soupis je restai convaincu qu'il n'est pas facile d'être un héros. C'est ainsi, cher lecteur, que, soutenu par mon vieux guide, le bon Daniel je tromperai votre espérance en montant à ma promesse ; au lieu de vous conduire jusqu'aux sources primitives, jusqu'aux premières gouttelettes de cette immense cataracte, le Journalisme, je me contenterai d'une petite promenade modeste à cinquante années en deçà.

Travaillez, jeune homme, me disait Stuart en beuglant son habit marron, après avoir savouré son verre de n. g. Ce coquin opulent et qui vous aime, dites-vous, peut s'entêter à ne pas mourir, comme il peut esser de vivre seul. Son mariage ou sa vie ne vous offrent pas une brillante perspective. Travaillez donc, je vous donnerai l'ouvrage.

J'avais de grands yeux, ma vanité était flattée, et mon ambition déployait ses petites ailes. Daniel continua :

« Vous avez de l'esprit. Notre Morning Post (Courier du matin) ne va pas mal ; en le criant par les rues, nous en vendons quelques centaines. Nous avons un emploi vacant dans notre journal, l'acceptez-vous ?

— Assurément. Je vous demanderai de quelle nature est cet emploi ?

« Vous des ressorts nécessaires de nos entreprises, un de nos ouvriers indispensables, c'est celui qui se charge d'égarer le journal. Il s'engage à nous apporter et nous fournir, chaque jour, un certain nombre de plaisanteries, de pointes, d'épigrammes, de jeux de mots et de calembourgs. Nous payons cela six sous la pièce, et c'est bien payé. Nul de nos confrères n'est aussi honorable que nous le sommes sous le rapport. Un paragraphe doit avoir sept lignes au plus ; et trois au moins, court et brillant, c'est ce que nous aimons. Acceptez-vous ?

— Avec reconnaissance. Une seule chose m'embarrasse. Que mettrai-je dans ces paragraphes ?

« De l'esprit, de l'esprit, autant d'esprit que vous pourrez. Parlez de la mode, des aventures galantes, de la cour, de la ville, et surtout des costumes. Un journal ne doit rien apprendre à personne. Il suffit que vous amusiez. C'est entendu, n'est-ce pas ? Piquez briller, intéressez quelquefois, voilà tout ce que nous demandons. »

Je fais ici observer aux graves lecteurs combien les mœurs du journaliste sont changées : autrefois amusant son monde, qui vous débitait des anecdotes sur monsieur et sur madame ; mauvais plaisant, quelquefois farceur, espèce de parasite sans prétention. Aujourd'hui, c'est un grave personnage, vêtu de noir, ouvrant et fermant sa tabatière, vous entretenant des ministres qui tombent et ceux qui se relèvent, d'adultère et de bigamie, d'inceste et de meurtre. Nos pères étaient de grands enfants, je le veux bien ; peut-être aussi leur vie s'écoulait-elle plus gaie, plus riante et plus facile. J'accepte, dis-je humblement à Daniel ; mais je crains bien

de n'avoir pas tout le talent nécessaire pour remplir cette place importante.

— Allez toujours, reprit Daniel, et ne craignez rien. Vous vous permettrez jusqu'à la gaudriole, mais vous n'irez pas plus loin. A demain, ayez soin de me tenir prêtés au moins six bonnes plaisanteries.

J'étais bien jeune, et mes finances étaient fort exigües. Me voilà nommé au poste important de premier bouffon du Morning Post. Bien heureusement pour moi, les dames de cette époque s'avisèrent de préférer à toutes les couleurs qu'elles avaient mises à la mode auparavant, la couleur chair. Oh ! que de bonnes pointes je fabriquai à propos de cette nuance demi-vermeille et demiblaude ! J'en vécus pendant un mois et demi. Si je me retirais aujourd'hui, j'aurais honte de moi-même. Cependant une semaine s'était à peine écoulée que ma réputation avait fait de grands progrès. On avait donné ordre aux compositeurs d'imprimer toujours ce que j'enverrais, même sans la signature du chef. Crébillon fils et tous les écrivains qui formaient la cour morale de Mme de Pompadour n'auraient pas mieux réussi que moi. L'autre bout de j'étais ! mon immortalité s'arrêta au bout de ma plume. Lorsque toutes les couleurs du prisme eurent rayonné dans mes paragraphes, lorsque je ne sus plus que dire sur les gants couleur de chair, sur les mitaines couleur de chair, sur les bas couleur de chair, il me fallut un nouveau texte ; je ne le cherchai pas long-temps. Nos dames, entraînés par le torrent des modes françaises, portaient leurs robes singulièrement courtes. Le passant inattentif découvrait, non seulement le coude-pied, mais une partie de la jambe. Ce fut une bonne fortune. Je ne m'éloignai plus du coude-pied. Oh ! comme ma chasteté et ma délicatesse réelle se balançaient mollement, légèrement entre la grossièreté que je ne voulais pas atteindre et le demi-cynisme qui seul pouvait fixer l'attention du public ! Non, jamais équilibriste n'eut plus de peine à se maintenir à l'aide du balancier ; jamais danseur habile n'approcha davantage de la volupté impudique, sans franchir les limites d'une certaine décence extérieure. On aurait fait mille sonnets déliés avec la bizarre imagination et les concetti puerils dont j'enrichissais mon travail. Les divinités de l'Olympe se trouvaient toutes utilisées. Je ne manquai pas une seule allusion à Vénus ou à son fils, à Mars ou à ses exploits héroïques et amoureux ; à Pallas ou à Hébé. Il y a tel de mes jeux de mots, telle de mes plaisanteries mythologiques et libertines dont le souvenir ébranle encore d'une titillation agréable cette partie des nerfs qui correspondent à la faculté de rire. La décence et l'indécence se trouvaient si habilement mêlées et confondues, la ligne intermédiaire qui séparait le bon du mauvais ton me paraissait si adroitement esquivée ! On m'aurait pris pour un mauvais sujet endurci, moi qui n'étais qu'un jeune homme bien innocent dont tout le libertinage s'exhalait en paragraphes du journal.

« Assez parlé des jambes comme cela, me dit un jour le bon Daniel en me frappant sur l'épaule. Trouvons un autre sujet, un autre mine. C'est embarrassant, n'est-ce pas, jeune homme ? mais croyez-moi, ne désespérez de rien. Les caprices des femmes varient toujours et ne cessent jamais ; vous avez là un excellent filon à exploiter : continuez, continuez. »

Je fis ce qu'il me disait, je m'attaquai aux confitures. L'étroitesse des corsets et la singularité des chapeaux m'occupèrent quelques semaines. Je continuai à flétrir la poudre et les chignons. J'eus quelque part à la révolution des corps balainés. O journalistes d'aujourd'hui ! n'avez pas trop de mépris pour un de vos prédécesseurs. Quand vous avez péroré une heure sur don Miguel et sur don Pedro ; quand vos paragraphes, plus menteurs que les discours de Scapin, ont alimenté la curiosité avide de vos abonnés, n'est-ce pas un autre plaisir, une vraie mystification que vous faites subir au monde ? La mienne du moins ne nuisait guère et nous amusait tous. Ce souvenir est un des bonheurs de ma vieillesse.

Toutefois, après avoir poli le calembourg, aiguisé l'épigramme et contourné le jeu de mots pendant près de six mois, je sentis un commencement de lassitude. Je vous défie, lecteur, d'avaler six petits pâtés par jour, pendant un mois ; l'estomac le plus solide ne tiendrait pas à ce régime il reviendrait voluptueusement au pain sec et au pain bis. Mais, bon Dieu ! manufacturer six plaisanteries par jour l'un portant l'autre, et cela trois cent soixante-cinq fois par an, c'est mille fois plus difficile et plus dangereux. Je m'en plaignis à Daniel ; il me répondit tranquillement que c'était le malheur du métier, qu'il me permettait de puiser un peu dans la caisse de mes plaisanteries du mois précédent, et de les reproduire, un peu renouvelées et rafraîchies.

Ce fut pour moi un immense soulagement. Hélas ! ma situation était triste. Enfant commercial de la Cité, je me levais de si bonne heure

J'avais si peu de temps à consacrer à ma manufacture de bons mots ? Lorsque la vieille femme qui faisait ma chambre venait, à sept heures du matin, frapper de ses doigts desséchés à la porte de mon réduit, j'étais si malheureux ! moi qui, la vieille armé d'un billet de faveur avais été admirer les acteurs à la mode, Betterton ou mistress Siddons ! Mes bras, au lieu de s'étendre à ce terrible signal, se refermaient sur ma poitrine et s'y croisaient avec mes nerfs agités douloureusement, se crispant avec effort. Je maudissais de tout cœur la vieille infernale ; si je l'avais osé, j'aurais cloué sa porte, comme un trophée, et un objet de terreur pour quiconque viendrait m'éveiller, ces misérables doigts qui brisaient mon repos, qui tuaient mon bonheur, qui me forçaient de quitter mon lit, le seul Elysée de ma vie.

Quelle perspective m'offrait cette journée qui commençait ! De huit heures à cinq, nous allions nous asseoir en face du pupitre couvert d'un cuir noir que notre banquier nous concédait. De cinq heures à minuit, l'amitié, le théâtre, l'amour quelconque, absorbait nos heures. Il nous restait donc, pour fabriquer les plaisanteries payées par Daniel, les jeux de mots qui nous valaient la cravate blanche et la paire de gants qui font le gentilhomme ; il nous restait une toute petite heure, l'heure consacrée à notre modeste tasse de thé et à nos tartines de beurre ! Six points à faire pendant ce temps-là ! Essayez, cher lecteur, essayez si vous l'osez !

Je conviens qu'il n'y a pas de cervelle un peu bien pécric qui ne vienne à bout de six points par jour. C'est vrai ; nous produisons plus que cela, naturellement, tous les jours, le dimanche compris. Mais on ne va pas chercher ces plaisanteries, ce sont elles qui ont la complaisance de venir nous trouver : c'est bien différent.

En se taisant grave et pompeux, le journaliste est descendu de sa hauteur première. Il est devenu facile en devenant solennel. Que demande votre public maintenant ? des nouvelles, fabriquer la nouvelle, quelle qu'elle soit, blanche ou brune, fausse ou vraie. Autrefois, il voulait qu'on le fit rire. A la fin du dix-huitième siècle, malheur à qui se présentait dans le monde autrement que le sourire à la bouche, converti de rubans et d'aiguillettes ! Je sais bien que les gazetiers de Hollande et quelques gazetiers français échappèrent à cette nécessité ; ils se contentaient de pindariser. L'empire les savait. Oh ! quelle bonne fortune pour eux d'un incendie ? Quel texte fertile et merveilleux qu'un naufrage ! Deux changements de ministère par semaine n'offrent pas une pâture plus nourrissante aux journalistes de l'époque actuelle. Bienheureux enfants d'un journalisme devenu autonome, ce sont eux qui commandent à la masse des lecteurs ! Nous, au contraire, nous suivions ses ordres ; nous au fond de son sanctuaire, comme le dragon du temple de Babel, demandant sans cesse des victimes nouvelles, altéré de sang, affamé de cadavres, réclamant sans cesse une nourriture plus forte et plus abondante, difficile sur le choix des mets, exigeant des ragouts de saveurs piquantes, et nous offrant en échange de nos peines, assez peu d'argent et beaucoup de mépris.

Encore si les dames avaient continué à porter des entonnoirs gigantesques autour de leurs hanches, à étager leur chevelure comme la tour de Babel, à s'exhausser sur des mules à talons rouges, des bas couleur de chair enjolivés d'or et de vermillon ! Mais non, la révolution française se dévotait, et le sérieux s'empara de toutes choses. Par quelle chimie merveilleuse aurais-je extrait de ces matières plus que graves une quintessence comique ? Comment distiller les discours de Marat et de Barrère, pour en tirer des concetti ? O métier le plus rude que l'on puisse jamais essayer ! Autant vaudrait placer une pierre dans un alambic, dans l'espoir de la macérer et de la transformer en liqueur !

C'est une manufacture tout-à-fait détruite en Angleterre, que celle des pointes et des épigrammes, dont j'ai été long-temps la gloire et le soutien. Il vaudrait mieux de mes confrères ont contribué à la perdre. Je me souviendrai toujours de cet excellent Bob Allen, homme d'esprit par contrainte et non par tempérament, et qui, né pour faire des épigrammes comme un cheval de labour pour remporter le prix de la course, s'était engagé à donner mensuellement au journal l'Oracle le même force nature dans nos enrichissements les feuilles du Morning-Post. Que ses paragraphes fussent spirituels ou non, peu lui importait. Pauvre Allen ! je l'ai connu ; c'était bien le meilleur homme du monde et ses épigrammes attestaient toute l'immoconce de son âme.

Dans son extrême nonchalance, j'oserais dire, dans son mépris pour le public, il lui arrivait quelquefois d'envoyer au journal qui l'employait des paragraphes ainsi conçus :

« Nous avons rencontré auprès de Saint Paul, et à notre étonnement, Mme la duchesse K***, la tête enveloppée d'un voile noir et marchant avec rapidité. Qu'allait-elle faire par-là ? Nous le

sons toutes les conjectures à la sagacité du lecteur. » Bob Allen appelait cela une pointe. Vous voyez qu'il n'était pas difficile.

Malheureusement les éditeurs n'étaient un peu plus que lui, et le pauvre Allen fut congédié assez verbeusement un matin; en allant chercher les appointements du mois, il trouva le billet suivant, enveloppé dans la quittance qu'on lui présentait à signer: « Les éditeurs de l'Oracle ayant fait choix d'un autre homme de lettres pour la partie des plaisanteries et de bons-mots, n'ont plus besoin des services de M. Bob Allen. » Il alla lui-même chez le rédacteur en chef, et plaida vivement la cause de son paragraphe. C'était une scène piquante dont je me souviens: car j'y assistais.

« Oserai-je vous demander, disait-il à l'éditeur, quel est le motif de ce renvoi subit ?

« Que voulez-vous, le trait et l'esprit manquaient au dernier paragraphe que vous nous avez fourni.

« Oh ! c'est autre chose ! c'est autre chose. Je ne conviens pas du tout de cette assertion.

« Quoi ! cette mauvaise petite phrase, à propos de la duchesse de Devonshire, que vous avez rencontrée, dites-vous, auprès de Saint Paul, croyez-vous que ce soit bien piquant ?

« Non ; mais cela excite la curiosité ; et comparez-vous pour rien cet air de bonhomie et de simplicité presque patricienne : « Nous avons rencontré près de Saint Paul, etc. » Mon petit article a un physionomie presque candide qui fait plaisir : c'est un chef-d'œuvre dans son genre.

« Mais le prospectus finale, convenez-en, ne répond pas au reste de l'exorde. »

« Forcé de changer de maître ; Bob alla inscrire sur les registres d'un autre journal, mais cette malheureuse habileté à aiguiller la pointe, habileté qui lui manquait toujours et qu'il ne pouvait acquiescer, lui faisait changer de situation tous les huit jours. Au bout de cet espace de temps, l'éditeur nouveau réprimandait textuellement la lettre qui avait exilé de l'Oracle le pauvre Bob ; nous devons convenir, Bob mettait aussi un peu de négligence dans sa rédaction. Le lundi et le mardi, ses paragraphes étaient encore passables ; il faiblissait le mercredi ; et pendant tout le reste de la semaine, c'était une décadence si sensible et si douloureuse, qu'en vérité, à la place des éditeurs, j'aurais mieux aimé payer Bob Allen, et faire partir mon journal sans y insérer son esprit. Le samedi matin, par exemple, on était sur de trouver, dans le journal auquel il coopérait, quelques paragraphes du genre des suivants :

« L'origine de l'imprimerie est communément attribuée à Jean Faust et à Guttemberg de Mayence. Peu de personnes savent que les Chinois ont depuis longtemps pratiqué cet art sublime. » Ou bien : « Plusieurs enseignes de la cité, qui subsistent encore, portent pour inscription : *Aux trois boules*. Comme explication de ces trois boules bleues, nous apprendrons au lecteur ce que sans doute il ignore, c'est que telles étaient les anciennes armes de la Lombardie. On sait que les Lombards vinrent en grand nombre habiter la cité. Ce furent les premiers banquiers de l'Europe. »

Eruption singulièrement utile et intéressante pour les lecteurs du dix-huitième siècle. Dès que Bob Allen mettait la main à un journal, j'étais sûr de le reconnaître et ne m'y trompais jamais.

A la fin, après avoir passé à travers tous ces camps, servi dans toutes les armées, après avoir promené ses paragraphes sans sel et ses épigrammes naïves, dans le *Breton*, dans le *Vrai Breton*, dans le *Breton du Nord*, dans l'*Etoile*, dans l'*Anti-Gallican*, dans le *Loyal Anglais*, dans tout ce qui s'imprimait en un mot, Allen, chassé de tous ces domiciles passagers, mourait de faim, lorsqu'un journal de province lui offrit l'annonce que voici : « On a besoin d'un rédacteur en chef pour diriger un journal influent, et rédiger lui-même quelques-uns des articles principaux. Il est essentiel qu'il sache lire et écrire. S'il connaît les règles de l'arithmétique, et qu'il ait le courage aussi d'un jeune enfant, ce serait encore mieux. Il faut qu'il soit bon correcteur d'imprimerie, et qu'il puisse, dans l'occasion, donner des leçons de danse à deux demoiselles. Les émoluments seront honorables et pourront s'élever à la somme de trois schellings par jour. »

Respectable naïveté de ce vieux tuteur ; et dont je n'ai pas perdu le souvenir ? Avec quelle joie Bob Allen s'en alla goûter le repos de la vie champêtre et donner des leçons de danse, tout en rédigeant les articles de la gazette de province !

Moi-même, qui n'avais pu empêcher de sourire en le voyant partir, j'étais réservé des tribulations non moins douloureuses. On vint la propriété de ce *Morning Post*, de cette feuille qui m'avait servi de char de triomphe, et qui m'avait élevé bien au-dessus de mes confrères le commun. Le nouveau propriétaire avait ses gens de lettres, son monde à lui. Il fallut nous exiler ; il fallut quitter notre beau mobilier, nos salles dans lesquelles affaïtaient les grands hommes de politique et d'empire, quelques-uns des gens du monde, d'autres même paillardes. Nous nous réfugiâmes en masse chez un nommé Fenwick, le vrai type d'un fontaineur de journal ; dévoué formidable, et qui voulait aller à la fortune par la popularité. Dans quelle chambre plaça-t-il ses rédacteurs ? Fenwick loua un vieux musée d'anatomie qui sentait encore le crocodile empaillé, le rhinocéros desséché et la momie embaumée. Ce fut notre atelier désormais ; un petit cabinet à peine assez vaste pour contenir à la fois nos éditeurs et nos fournisseurs d'encre, c'est-à-dire moi, nous cachait à tous les yeux. Fenwick, qui n'avait pas un sou dans sa poche, venait à acheter à un Howell, qui avait subi la punition du pilori l'année précédente, la propriété de pauvre journal sans propriété s'il se peut jamais. Le *Citizen d'Albion*, c'est ainsi qu'il se nommait, ne comptait pas soixante abonnés dans toute l'Angleterre. Fenwick cependant avait résolu de renverser le gouvernement, rien de moins ; et d'établir la république, ce qui n'était que le début et l'exorde de son entreprise, dont le corollaire définitif était de faire sa fortune et la miensse par ricochet. Malheureusement tous les matins un démon maudit qui s'appelait le droit de timbre venait lui pincer le cou et lui rappeler que sa bourse était vide. Il s'en allait quérir à travers Londres sept schellings, huit schellings, selon la circonstance, tantôt plus tantôt moins ; et nous, pauvres parias, nous atten-

chant à cet appui vermoulu, nous tournions notre esprit et nos saillies en paroles de sédition que le bon roi avait la complaisance de ne pas même remarquer, tant elles lui paraissaient innocentes. Avec toute son ambition, Fenwick était fanatique républicain ; et nous dont l'âme n'était nullement Spartiate, nous quo cette exaltation première de notre jeunesse fait sourire aujourd'hui. Nous nous élevions presque jusqu'au niveau de déclamation et de violence. Qui me rendra ce bon temps où je croyais un *Caus Gracchus*, et où je savais l'Angleterre tous les matins régulièrement en drapant le roi et en disant de belles injures aux ministres ?

Banucop d'honnêtes gens ont fait comme moi. Après sept semaines de travail forcé, nous apprimes enfin, nous inspirés ! que plusieurs de nos numéros avaient attiré l'attention du lord chancelier et que l'on nous menaçait d'un procès. Fenwick voulut battre le fer pendant qu'il était chaud. Sir James Mackintosh, après avoir prêché la liberté dans sa jeunesse, venait de recevoir une place importante du gouvernement. Nous l'appelâmes à part, bandit, renégat, comme c'est l'usage. Son ami lord Stanhope, qui aimait à se faire appeler le citoyen Stanhope, mais qui avait de l'attachement pour Mackintosh, trouva nos injures indécentes, et nous retira la subvention de quelques schellings qui nous avaient soutenus contre ce timbre dévotant.

Alors mourut de sa belle mort ce *Citizen d'Albion* qui devait renverser les institutions de l'Angleterre, et avec lui finit ma carrière d'homme de lettres, fournisseur général des petits faits quotidiens.

Je vous ai bien annoncé que mon voyage serait un voyage pénible ; espérez-vous mieux ? D'autres rempliraient leurs pages de peintures plus brillantes ; ils vous diront le journalisme d'aujourd'hui le cahier-étoilé, les trois chevaux dans l'écurie, l'accès libre dans le cabinet du ministre, enfin tout le pouvoir que nous préparions il y a cinquante ans, mais dont ne nous jouissons pas.

L'AMI DU PEUPLE.

MONTREAL, 28 OCTOBRE, 1835.

Nous donnons à nos lecteurs le morceau suivant, comme un échantillon du bon sens et de la liberté en affaires de notre confrère le *Canadien* de Québec.

« L'établissement de Bureaux d'Enregistrement est inutile, surrogatoire, maintenant pour garantir l'acquéreur honnête contre la fraude, car en poursuivant une ratification devant un cour de justice, on se met à l'abri de toute hypothèque dont une propriété peut avoir été grevée, à l'exception seulement de certaines responsabilités légales, droits de substitution et droits des femmes pendant le mariage, et ces charges, les Bureaux d'Enregistrement ne sauraient y remédier sans bouleverser le système entier de nos lois. Joignons à cela que les Bureaux d'Enregistrement imposent une charge pesante et incommode sur les propriétaires, et créé pour l'écrit ou plutôt la simple satisfaction de quelques acheteurs, pour leur épargner la peine de prendre des informations, on va exposer aux yeux du public tous les secrets des familles, l'état des affaires de chaque individu.

« Les consultations et enquêtes ne sont moins graves, ont fait rejeter jusqu'à présent dans les anciens établissements la mesure des bureaux d'enregistrement. La législature cependant en a accordé aux nouveaux comités qui en ont demandé, et il paraît que la mesure ne rencontre pas les mêmes obstacles ni ne présente les mêmes désavantages. »

Voulez donc que suivant M. Parant l'établissement des bureaux d'enregistrement est inutile et surrogatoire. Certes ce n'est point là l'opinion publique. La majorité du pays demande à grands cris un bureau d'enregistrement, qui faciliterait les transactions et assurerait les droits de chacun ; mais M. Parant, le *Cujas* de Québec, prétend que c'est fort inutile ; ainsi la majorité doit avoir tort. Notre *Cujas* veut bien avouer cependant que le système actuel est suffisant « à l'exception de certaines responsabilités légales, droits de substitution, droits des femmes pendant le mariage. » Seulement, dit ce bon M. Parant ! Mais il y a en assez là pour engendrer autant de procès qu'en peuvent juger toutes les cours. Il est vrai que cet aspect ne saurait effrayer un avocat comme M. Parant. Ce bon éditeur prétend que « les bureaux d'enregistrement ne sauraient remédier à cela sans bouleverser le système entier de nos lois. » Ici le savant avocat se trompe. Les bureaux d'enregistrement réindient à tout jusqu'à ce qu'on leur fasse inscrire toute hypothèque qu'on conçoit, que que nature quelle soit, o cela sans rien à lever. Joignons à cela, dit M. Parant, que les bureaux d'enregistrement imposent une charge pesante sur les propriétaires. Et compte-t-il pour rien, ce cher bibliothécaire, les charges que nécessite le système actuel ? Compte-t-il pour rien les frais de ratification, ou de vente par shérif ? Certes il n'y a pas de comparaison entre les deux, et au moins les frais d'enregistrement ont l'avantage de donner une sûreté parfaite. Quand à l'objection basée sur le malheur de découvrir les secrets des familles, elle est nulle et ridicule. Le bien public doit passer avant l'intérêt des particuliers, et d'ailleurs tout ce tard ces secrets là se découvrent.

Nous ne sommes pas tout-à-fait d'accord avec le *Cujas* de Québec sur les motifs qui ont porté la chambre à refuser jusqu'à ce jour l'établissement d'un bureau d'enregistrement. Nous les attribuons à la crainte particulière qu'on lui plaça de ses membres de découvrir leurs propres affaires, à des vues politiques et à des intérêts rétrogrades comme la plupart des esprits de nos représentants. Une bonne preuve que l'intérêt particulier est pour beaucoup dans ces motifs c'est que la chambre n'a fait aucune difficulté d'accorder des bureaux d'enregistrement aux townships où ses membres ne possèdent aucune propriété.

On va présenter à la législature, dans la présente session, une pétition pour obtenir le renouvellement des chartes des banques de Montréal et de la Cité ; la pétition est déposée à la chambre des Nouveaux, où les personnes qui ont su apprécier l'avantage de ces institutions sont priées d'aller ajouter leurs signatures à celles déjà fort nombreuses qui y sont apposées.

Une dispute assez verte a eu lieu récemment entre les éditeurs des deux organes de la clique, le *Minerve* et le *Vindicator*, au sujet des *Allies*.

L'éditeur de la *Minerve* prétendait assez singulièrement que tous les Bretons nés en Europe sont *Allies*, soient qu'ils soient nés en Angleterre, en Ecosse ou en Irlande. L'éditeur du *Vindicator* repoussait cette assertion qui faisait de lui-même un *Allié*. Nous ne venons point ici examiner une question qui nous semble trop claire par elle-même. Nous voulons seulement faire remarquer à nos lecteurs un petit passage du *Vindicator* qui nous a paru assez singulier. En parlant du principe avancé par l'éditeur de la *Minerve*, le vaillant docteur dit : « Nous avons aussi montré par un extrait d'un discours de M. Papineau que ce nouveau principe n'était en aucune manière Canadien. » Ce qui veut dire ce nous semble que M. Papineau est la pierre d'essai où l'on peut voir si un écrit, une pensée, une parole, un individu sont Canadiens. Ce qui veut dire que rien n'est Canadien sans l'approbation de M. Papineau, et qu'il est l'arbitre de la foi politique en cette province, comme le souverain Pontife est celui de la foi religieuse. En conscience, nous plaignons les Canadiens s'ils sont forcés à suivre une semblable étoile, nous les plaignons, si pour conserver le nom de Canadiens ils doivent tout être aussi étrangers, aussi emportés que ce prétendu grand homme.

Pour nous, qui nous croyons aussi Canadiens et aussi amis de notre pays qu'il soit possible de l'être, nous rougirions de suivre les traces et de prendre pour règle les principes corrompus et subversifs de ce révolutionnaire. Nous sommes flattés de nous trouver en contradiction avec lui.

Nous sommes bien loin, au reste de croire que M. Papineau représente réellement tous les Canadiens qui suivent le parti appelé patriote. Nous ne leur ferons point à tous l'affront de les croire semblables à lui dans leur vie politique. Il est en fait parmi eux qui possèdent la bonne foi, la modération, des vues droites sincères et dépourvues d'intérêt particulier ; et ce homme qu'on leur impose pour chef suprême est un ambitieux sans frein et peu délicat sur les moyens qu'il emploie pour faire réussir ses projets. Le plus grand tort de la majorité de ses adeptes est de trop se fier à ses protestations de ne point chercher assez à soulever le voile trompeur dont il se couvre.

MONSIEUR L'EDITEUR,

Des motifs de convenance m'avaient engagé à ne pas me servir de la voie de votre journal pour annoncer ma retraite de la direction de la *Minerve*; en conséquence ce fut dans le *Morning Courier*, de lundi matin que je fis paraître ma lettre à M. Duvernay.

Je lis dans la *Minerve* de lundi l'article suivant.

« Nous croyons devoir annoncer que M. H. Leblanc de Marconay, n'est plus le rédacteur de la *Minerve* à compter du dernier numéro. »

Ce peu de mots contient quelques inexactitudes que je dois relever :

1°. Tout le numéro de lundi dernier fut édité par moi.

2°. Tous les mélanges, les nouvelles étrangères et les variétés, à l'exception de l'article *Sujet de Méditations Politiques* du numéro de lundi même, furent fournis par moi.

3°. Ce n'était pas rédacteur mais éditeur de la *Minerve* que je fus depuis le 5 sept. 1831 jusqu'au 23 octobre 1835.

Enfin la censure de l'article semble vouloir faire comprendre aux habitants de la province que j'ai été renvoyé, quand, au contraire c'est moi qui me suis retiré avec des motifs extrêmement graves et pour mes intérêts et pour mes propres impressions.

Ces nouvelles circonstances m'obligent à faire ce que j'avais voulu d'abord écrire et à vous prier de daigner donner une place à l'insertion de ma première lettre. Votre feuille étant la seule qui s'imprime en langue française dans cette ville, chacun comprendra, sans doute, qu'il devient indispensable maintenant à ce qu'elle me serve d'interprète auprès de tous les Canadiens. Je respecte et j'aime infiniment cette partie de la population dont les ancêtres furent les miens et ce que je lui demande c'est de me traiter avec la justice et la dignité d'un frère, car je suis bien résolu à ne point désertir et à faire respecter ma qualité d'homme libre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Éditeur, Votre très humble serviteur, LEBLANC DE MARCONAY. Montréal, ce 27 octobre, 1835.

M. LUDGER DUVERNAVY, MONTREAL. MONSIEUR, — Je suis heureux de penser que je me suis comporté vis-à-vis de vous et du pays en homme d'honneur de patience et de scrupules ; j'ai attendu assez longtemps que vous vous acquittiez envers moi.

J'ai travaillé avec zèle et constance pour la cause patriote et j'avais lieu de compter que ceux qui dirigent cette cause dans Montréal vous tiraient de votre fautive position en me satisfaisant, ils devaient le faire d'autant mieux qu'ils n'ont point hésité à favoriser de moins anciens et peut être de moins fidèles serviteurs que vous de la cause publique. Aussi continuerai-je à les considérer comme moralement engagés à moi égard.

Longtemps j'hésitai à prendre mon parti ; mais je ne puis reculer d'avantage et je suis résolu à ne plus écrire, jusqu'à ce que je sois soldé du passé.

Au surplus j'ai des explications à donner au public sur les motifs qui m'engagent à me retirer et je ne pourrais le faire par l'entremise de votre journal, parce que je ne serais pas libre d'exprimer les convictions de ma conscience. Je vais m'occuper de l'écrit dans lequel les Canadiens trouveront l'assurance de mon dévouement et de mon affection envers eux. De grandes vérités en seront sans doute le résultat.

J'espère que vous ne me saurez pas mauvais gré de donner une publicité à la présente, car vous devez concevoir qu'il importe à ma position et à mon honneur de faire connaître à toute la province que la *Minerve* n'a plus rien de commun avec moi à compter de ce jour.

Je reste votre très humble serviteur, LEBLANC DE MARCONAY. Montréal, ce 24, octobre 1835. 7 heures du matin,

NOUVELLES RECENTES D'EUROPE.

Par le paquebot *Francis-de-Puis*, du Havre, capit. Robinson, nous avons reçu des nouvelles de Paris jusqu'au 18 et du Havre jusqu'au 19 sept.

Les nouvelles de France n'offrent rien de particulièrement intéressant. Le roi et sa famille avaient laissé Paris pour aller passer quelques jours au château d'Eu. Le royaume paraissait assez tranquille.

Les affaires d'Espagne sont toujours dans le même état. Les Carlistes font de grands efforts dans le nord.

On annonce qu'un engagement sérieux a eu lieu entre les Carlistes et les troupes de Christine, le 4 sept. devant St. Sébastien, et que les Carlistes ont été défaits et ont perdu près de 1400 hommes tués ou faits prisonniers. Parmi les derniers se trouvait un officier général. Les troupes de la reine ont eu 160 hommes de tués, presque tous des légions Bretonnes. On a saisi un espion Carliste qui a avoué être allé deux fois en Angleterre avec des dépêches de don Carlos.

Une dépêche télégraphique reçue de Bayonne à Paris, le 19 septembre, annonce que Espectero et les auxiliaires anglais ont éprouvé un échec très sérieux devant Bilbao. On dit qu'ils ont perdu plus de 1000 hommes.

ASSOCIATION CONSTITUTIONNELLE DE QUEBEC.

Vendredi dernier une assemblée très nombreuse de l'association constitutionnelle de Québec et des signataires d'une pétition à sa majesté et aux deux chambres du parlement, se réunirent à l'Hôtel d'Albion. Andrew Stuart Esq. président de l'association occupa le fauteuil. Après que le président eut expliqué l'objet de la réunion, M. Neilson parla et donna de vive voix, un détail de ce qu'il avait fait en Angleterre pour la cause constitutionnelle. M. Neilson reçut les remerciements et les félicitations de l'assemblée qui passa ensuite plusieurs résolutions que nous tâcherons de traduire pour notre prochain No.

Le comité nommé par cette assemblée se réunit le lendemain et prépara une adresse à son excellence le gouverneur en chef, fondée sur les résolutions passées la veille.

Un journal patriote semble se railler de ce que M. Neilson a fait une grande partie des dépenses de son voyage à ses propres frais. Le journal dit convenir au moins que notre parti a sur le sien l'avantage de posséder des hommes désintéressés et qui ne font point payer chèrement à la province tous les pas qu'ils font et les mots qu'ils disent.

Nous donnons ici les réflexions qu'on fait tous les journaux de Montréal au sujet de l'affreux tissu de calomnies publié par le *Protestant Vindicator* de New-York, sur l'hôpital de Montréal. Ces divers extraits prouvent combien a été unanimement l'indignation soulevée par cet infâme article et comment les hommes de toutes les croyances ont reçu cette vile publication.

EXTRAIT DU MONTREAL GAZETTE, Journal d'aujourd'hui par des Protestants.

« Hier nous fumes mis en possession du *Protestant Vindicator* de New-York, du 14 courant, et notre attention se porta immédiatement sur un article au sujet des couvents, inséré dans la 2e page. Nous ne souillerons pas nos colonnes en copiant les indécentes scandales, les faussetés grossières et les vulgaires insinuations contre le caractère et la conduite des prêtres et des religieuses de cette ville dont cet article est rempli, et nous ne ferions aucune attention aux abominables accusations de l'écrivain, si ce n'était que, comme protestants, nous croyons que c'est pour nous un devoir impérieux d'ajouter notre témoignage à ceux du *Herald* et du *Courier* de ce matin, contre les indignes calomnies d'un libelliste bigot et fanatique. »

Depuis notre enfance, nous résidons en cette ville, et par conséquent l'on doit supposer que nous connaissons le caractère du clergé catholique romain et des religieuses, un peu mieux que tout prédicateur ambulante des Etats-Unis. Leur attention constante et sans interruption à leurs devoirs paroissiaux, leurs soins généraux et affectueux pour les malades, en tout temps et surtout dans les années où un fléau cruel ravagea notre ville, ont mérité l'approbation et l'admiration générale des personnes d'une autre croyance. Leurs nombreux actes de charité et leur bienveillance qu'éprouvèrent des milliers de personnes dont ils soulagèrent les besoins et la souffrance, leur caractère de pureté et de morale irréprochable est toujours resté sans aucune attaque, jusqu'à ce qu'un écrivain méprisable et anonyme ait osé attaquer leur réputation jusque là sans atteinte.

Accuser les prêtres et les religieuses de grossières débauches et de meurtres secrets, commis en grand nombre, comme l'a fait le *Protestant Vindicator* est une des faussetés les plus audacieuses qui ait jamais séjourné un journal public. Il est superlativement ridicule de supposer que tandis que ces institutions sont journellement ouvertes aux visites de nos concitoyens, et qu'on voit leurs habitants vaquer à toute heure à leurs devoirs religieux, de pareils événements pourraient se passer et rester ignorés jusqu'à ce qu'un papier de New-York les annonce. Les erreurs grossières dont l'article en question est rempli, quant aux titres et aux qualifications de quelques prêtres, trahit son origine et le montre comme la production d'un individu qui a employé la créature de son imagination pour insulter le clergé catholique et secondé l'libellérité de ses propres vues.

La religion protestante ne demande ni fausseté ni détraction pour soutenir son influence. Elle conservera sa position élevée sans détruire les temples élevés à la gloire de Dieu par d'autres sectes. Elle ne gênerait rien à l'incendie des couvents, à la persécution des femmes sans défense, ou aux calomnies répandues contre les membres des institutions religieuses. Nous sommes fermement attachés au protestantisme, mais nous avons toujours vécu amicalement avec les catholiques romains, et nous sommes heureux de pouvoir attester fermement et décidément, qu'ils sont calomniés très hautement dans l'article du journal de New-York.

En finissant, nous invitons l'éditeur du *Protes-*

tant *Vindicator* à publier les preuves des meurtres secrets qu'il prétend avoir été commis dans les couvents de cette ville, il est moralement obligé à donner toute son assistance pour faire punir le meurtrier, s'il y en a. La religion doit lui apprendre que le meurtrier de ses semblables ne doit point souiller la terre de sa présence, et que celui qui verse le sang d'un homme doit voir son sang versé par l'homme nous lui demandons de prêter son secours à la justice si un tel événement a eu lieu, nous l'appelons à la preuve pleine et circonstanciée de toutes ses accusations. Nous le conjurons au nom des cris de vengeance des nombreuses victimes qu'il dit avoir été immolées, de dénoncer le coupable. Mais s'il hésite à paraître devant nos tribunaux et à communiquer ses preuves authentiques, il doit passer aux yeux du monde entier pour un lâche vil et sans principes et un infâme calomniateur.

EXTRAIT DU MONTREAL HERALD JOURNAL PROTESTANT.

« Il existe un papier hebdomadaire publié à New-York sous le titre de *Vindicator Protestant*, dont les principes sont censés suffisamment expliqués par son titre. Loin cependant d'avoir l'esprit tolérant du protestantisme, il paraît être conduit par des bigots, qui sincères ou non, s'adressent plutôt aux passions qu'au jugement de leurs lecteurs, dont l'esprit doit être, certes, bien faible s'il est satisfait d'une semblable pâture. Le *Protestant Vindicator* déploie dans chaque ligne un esprit de haine contre les catholiques romains et la religion catholique, et l'abondance de déclamation, tient lieu de raisonnement. Sa devise est : « qui est comme la bête ? » qui peut faire la guerre avec elle ? » Nous faisons ces remarques parce que nous avons reçu un numéro de ce journal du 14 courant, le seul que nous ayons jamais vu, et qui nous a été adressé exprès, sans doute, sous l'impression que comme protestants nous nous délecterions à en lire le contenu. Le cas est tout contraire. Nous nous adressons à ses éditeurs plutôt avec chagrin qu'avec colère, nous les prenons en pitié et nous plaignons les lecteurs abusés, qui doivent être forcés de croire un grand nombre de faussetés si ce numéro là est un échantillon de ceux qui l'ont précédé. Le premier article éditorial intitulé « couvents » est destiné à exposer des scènes de débauches et de meurtre qu'on prétend avoir eu lieu à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Nous ne saurons point nos colonnes et nous ne dégoûterons pas nos lecteurs en reproduisant cet article faux, abominablement faux. Quoique nous soyons d'une croyance différente de celle des prêtres et des religieuses, nous avons trop d'occasions de voir nous mêmes l'assiduité constante et la vigilance de leur charité chrétiennement penant les deux années, du fléau et nous pouvons assurer que la droiture de leur conduite inattaquée et inattaquable jusqu'à ce jour n'ont rien perdu dans notre opinion par les calomnies d'une gazette. Mais nous informons respectueusement les éditeurs du *Protestant Vindicator* qu'il n'exista jamais une classe d'hommes plus hautement respectés et plus universellement estimés par les individus de toutes les croyances que les prêtres catholiques de Montréal. Les « soins de charité » sont également respectés et sont les moyens qui rendent les plus importants services à la société. Elles pratiquent la religion chrétienne en donnant à manger à ceux qui ont faim, en couvrant ceux qui sont nus, en protégeant les orphelins et servant les malades, les affligés et les mourants, « suivant sans bruit leur chemin, » ne recherchant aucun applaudissement du public, et ne voulant pour récompense que le témoignage de leur conscience qu'elles n'offensent ni Dieu ni les hommes. Nous ne prétendons point nous rendre les défenseurs de la religion catholique ou d'aucune de ses institutions particulières. Nous sommes protestants et nous faisons gloire de l'être ; mais nous n'oublions point les préceptes de notre divin maître au point de nous aller porter à diffamer le caractère d'individus qui sont des membres exemplaires de la société, quoiqu'ils soient d'une autre croyance religieuse que nous. »

EXTRAIT DU MORNING COURIER JOURNAL PROTESTANT.

« Nous avons eu occasion de lire un article intitulé « couvents » dans le *Protestant Vindicator* de New-York, du 14 courant, et nous avons été plus que surpris de la manière dont ces établissements et leurs habitants à Montréal y sont traités par l'écrivain. Nous sommes protestants, mais nous avons franchement que jamais on n'essaya de répandre dans aucune classe d'individus une calomnie plus grossière et plus infâme que celles qui sont larges et nous pouvons dire indécedement répandues dans l'article que nous avons sous les yeux. L'Hôtel-Dieu est tant de malades et d'estropiés reçoivent assistance et secours, est transformé par l'imagination impure du journaliste en un réceptacle de la plus affreuse iniquité. Le caractère de plusieurs prêtres catholiques bien connus est mis sur le tapis et noirci de manière à leur faire perdre toute ressemblance, non seulement avec des ministres chrétiens, mais même avec des hommes. La peinture faite des prêtres et des religieuses est tellement dénigrée par sa fausseté que nul de ceux qui ont résidé à Montréal ne fut ce que pour quelques jours ne pourra manquer d'en voir toute la noirceur et l'infamie.

Le *Protestant Vindicator* pense-t-il que le protestantisme peut gagner à voir répandre d'aussi atroces calomnies. S'il prête ses colonnes au mensonge, peut-il espérer qu'on le croira, lors même qu'il dira la vérité ? »

EXTRAIT DU MONTREAL VINDICATOR. JOURNAL CATHOLICO-PROTESTANT.

« INFAME CALOMNIE. — On a reçu en cette ville une copie d'une vile publication appelée *New-York Protestant Vindicator*, contenant l'attaque la plus infâme, la plus fautive et la plus scélérate, contre le caractère moral du clergé catholique et des religieuses de cette ville, attribuant à ces personnes respectables et hautement estimées une conduite de plus hautes. Quant à ce qui concerne Montréal, il serait absolument inutile pour nous de faire aucune mention de ces calomnies infâmes, car personne ici n'y a ajouté la moindre foi ; mais pour l'information des personnes éloignées nous croyons qu'il est de notre devoir de dire qu'il n'y a rien de plus dépourvu de fondement que les as-

sertions fanatiques contenues dans le journal de New-York au quel nous avons fait allusion. »

EXTRAIT DU TRUE BRITON. JOURNAL PROTESTANT.

Nous n'avons pas d'expressions pour exprimer le dégoût avec lequel nous avons lu un article intitulé *couvents*, contenu dans un journal publié à New-York sous le titre de *Protestant Vindicator*. Nous consacrons le peu d'espace que nous pouvons donner à cet alléchant sujet à attester combien peu nous croyons les calomnies contenues dans l'article dont nous parlons. Nous avons vécu 18 ans en cette ville, et jamais jusqu'à ce jour nous n'avons entendu un mot de reproche prononcé contre les membres des communautés religieuses d'hommes ou de femmes qu'elle renferme. Loin de là, l'opinion publique au sujet de ces communautés est tellement opposée à de semblables reproches qu'elles jouissent d'une estime élevée et hautement méritée des chrétiens de toutes les dénominations, à cause des nombreuses vertus qu'elles pratiquent. Quoique opposés par principe aux établissements de cette sorte, comme n'ayant jamais été autorisés par le grand législateur, nous pouvons cependant apprécier la force des habitudes et des usages sanctifiés par le temps et la pratique de bien des devoirs chrétiens. Les éditeurs du *Protestant Vindicator* sont sur le bord d'un affreux précipice. Ils doivent ou prouver la vérité de leurs assertions, ou demeurer convaincus d'être les plus bas de leur classe.

Le ton général de la publication en question est intolérant au de nier degré.

EXTRAIT DE LA MINERVE. JOURNAL CATHOLIQUE.

« Il ne nous est pas possible d'imaginer que les auteurs de cette infâme production puissent croire à la vérité de ce qu'ils ont écrit, à moins de les supposer dépourvus de toute raison. On ne saurait s'expliquer comment ils ont pu se résoudre à y mettre la main. S'il était en effet possible qu'ils fussent dupes de ces calomnies, nous aurions sûrement que, dans l'état actuel de la civilisation, nous n'aurions jamais imaginé qu'il se trouvât, dans les Etats-Unis, des hommes en proie à cette épouvantable corruption. Croire à la possibilité de pareilles abominations, c'est faire supposer qu'on en serait capable. Mais nous rendons trop de justice aux habitants des Etats-Unis, pour croire que le fanatique éditeur de cette feuille, puisse faire des dupes. Il ne mérite que le plus souverain mépris. Et c'est en débutant qu'il marque sa carrière du sceau de l'opprobre ! Et c'est dans l'intérêt d'une religion dont cette feuille porte le titre, que l'on publie de pareilles horreurs ! mais qu'elle est donc cette religion qui dit : faites le mal, calomniez votre prochain ? Ce n'est assurément pas une religion d'amour et de paix, ce n'est pas le catholicisme. Espérons, pour l'honneur de l'humanité, que le *Protestant Vindicator*, s'il ne change de langage, partagera le sort de ces journaux dont la mission est de propager l'erreur et la calomnie. »

Ces divers extraits de tous les journaux de Montréal suffiront sans doute, pour donner aux éditeurs du *Protestant Vindicator* une idée du cas que l'on fait ici de cet article qu'ils destinaient probablement à produire un grand effet parmi la population de cette ville, et pour prouver au public des Etats-Unis quel degré de confiance ils peuvent accorder à un journal qui avance avec autant d'effronterie des faits aussi faux et aussi graves.

C'est hier que nos représentants ont dû se réunir dans l'enceinte du parlement et recevoir le discours de son excellence. Nous le recevrons probablement demain matin et nous nous empresserons de le donner à nos lecteurs sur un *extra*, car nous savons toute l'impatience avec laquelle, ce message est attendu par le public. Pendant tout le cours de la session, nous publierons des *extra* aussi souvent que des nouvelles importantes nous parviendront et que nous croirons faire plaisir à nos lecteurs en les leur donnant immédiatement.

Il serait difficile de peindre l'intérêt et l'inquiétude qu'excite la session qui va s'ouvrir. Jamais la province ne se trouva dans des conjonctures aussi critiques, jamais elle n'eut besoin de représentants plus sages, plus prudents et plus modérés ; et cependant, nous le disons à regret, jamais elle n'en eut de plus violents, de plus emportés et de moins dignes de sa confiance. Nous devons, sans doute, faire ici quelques exceptions, mais la grande majorité de la chambre offre un aspect bien peu rassurant pour les amis de l'ordre et de la paix publique. Cette chambre dont nous avons déjà vu les promesses dans la dernière session, connaît peu ses devoirs et les oublie entièrement, et bientôt, si elle n'a changé ses dispositions, elle offrira plutôt le spectacle d'une arène où des ennemis mesurent leurs forces, que celui d'un temple de discussions sages et raisonnées.

Nous attendons peu de cette chambre, ou pour mieux dire nous n'en attendons rien de juste, si le gouverneur ne déploie pas une fermeté inébranlable, s'il ne montre dès le commencement qu'il est décidé à maintenir la prérogative royale et à ne se laisser intimider par aucune des fanfaronnades des patriotes. Si Lord Gosford laisse soupçonner un instant qu'il hésite et qu'il veut faire trop de concessions, il verra bientôt se renlever l'orgueil des mécontents et il ne sera plus maître d'arrêter leurs élan.

Nous attendons avec impatience les premiers discours de *Pilu du peuple*, qui va occuper encore le fauteuil de la présidence, et nous sommes curieux de voir si les harangues du chef patriote seront aussi impertinentes et aussi grossières que celle dont il régala ses admirateurs, pendant la session dernière. Nous aimerions à voir s'il y déploie toujours ce que ces partisans appelaient une *énergie indépendante*, et ce que les hommes de appelaient une cynique impudence.

Nous invitons le public à visiter la magnifique collection de tableaux exposée maintenant chez M. Raseo. Ils y trouveront plusieurs objets dignes de leur attention, et les amateurs de peintures pourront profiter de cette occasion pour orner leurs maisons de tableaux de prix, dont quelques uns sont des originaux d'excellents maîtres.

Vendredi dernier, dans la nuit, le feu se déclara dans le moulin à vapeur situé à Longueuil, appartenant à M. C. Grant. Vers trois heures on découvrit que ce vaste établissement était tout en flammes. Les habitants du village s'y portèrent en foule ; mais il était trop tard pour y porter aucun secours, n'ayant surtout aucune pompe à leur

service. Tout fut consumé; la buterie à trois étages les bâtiments et écuries adjacents, furent détruits entièrement, et avec eux environ 100 cordes de bois de chauffage, 100 minots d'orges, 30 minots de bled et environ 30 quintaux de farine. On n'a pu découvrir la cause de cet accident. La perte est estimée à L.6000.

A LOUER. CETTE Maison connue sous le nom de Long-Ford Terrace, située au coin des rues St. Pierre et des Commissaires, vis-à-vis le marché St. Anne. Cette maison est dans une position la plus avantageuse pour une taverne, un hôtel ou toute autre destination. La propriétaire se fera un plaisir de visiter la maison et de lui expliquer convenablement si elle est louée pour un terme suffisant. S'adresser au propriétaire soussigné.

28 octobre, 1835. A. RAMBAU.

VOLE. UN CHEVAL sous poil rouge, queue noire, front blanc et une tache blanche sur une des pattes de derrière a été volé de chez le soussigné, à Doucherville, dans la nuit de Jeudi à Vendredi dernier. Ceux qui voudront donner information seront généralement récompensés.

BOURCHEVILLE 28 Oct. 1835. JOSEPH VIAU.

AVERTISSEMENT. Le Soussigné donne avis que le "Tirage au Sort" de sa propriété, mentionnée en l'avis de l'annonce ci-dessus, aura lieu le NEUF NOVEMBRE prochain, CINQ heures précises, de l'après-midi, à l'hôtel de St. J. Swords, rue Notre-Dame.

Comme il y a encore quelques lots qui n'ont pas été pris, il invite les personnes qui désirent souscrire au dit tirage, de le faire au plus tôt.

Les livres sont encore à vendre chez MM. P. L. Lin et C. A. Brault, Notaires.

L. L. PINSONAULT. Montréal, octobre, 1835.

TIRAGE AU SORT.

Le Soussigné donne avis, qu'ayant acquis la belle propriété, ci-dessus appartenant aux héritiers Cadieux, située au Côteau Baron, à l'extrémité du faubourg St. Laurent, bornée en front par la rue Sherbrooke et en profondeur par le chemin des Tanneries des Belair, il l'a fait diviser en deux cents lots et se propose de les faire tirer au sort aussitôt qu'un nombre suffisant de personnes auront souscrit pour le nombre de lots portés au plan.

Ces lots offrent de grands avantages aux acquéreurs par leur proximité de la ville, leur situation et la bonté du sol. La plupart d'entre eux sont bornés en front par une belle rue, large de 40 pieds et macadamisée en pierre concassée, qui s'étend depuis la rue Sherbrooke jusqu'au chemin des Tanneries.

Sur ces lots se trouvent construites vingt-cinq maisons, au nombre desquelles est celle qu'habite actuellement le soussigné, bâtie en pierre à deux étages, avec une galerie aussi à deux étages qui en fait le tour. Cette maison est peinte et très bien achevée au dedans.

Le prix de chaque lot est de la somme de cent livres courants, payables en douze annués et sans intérêts comme suit: savoir: £5 10s. courant dans cette somme est inclus le coût du contrat d'acquisition et les expéditions d'icelui, et ensuite par paiements égaux de £5 10s. chaque, à l'exception des deux derniers paiements qui seront de L.7 10s. chaque les lots seront payables au Seigneur sous le délai de trois ans.

Les personnes qui désirent se porter acquéreurs peuvent, pour plus amples informations, aller prendre communication de la souscription qui est ouverte chez Messieurs P. L. Lin et C. A. Brault, Notaires en l'étude desquels le plan et les conditions sont déposés. Ils y verront que les garanties sont formelles et incontestables, et que l'immunité des lots ainsi que leurs front et profondeur et les conditions du tirage y sont amplement détaillées.

L. L. PINSONAULT. Montréal 7 septembre 1835.

EXHIBITION MAGNIFIQUE.

ON peut voir maintenant, à l'HOTEL DE RASCO, pour quelques jours seulement, la plus belle et la plus considérable collection de PEINTURES ORIGINALES A L'HUILE qui ait jamais été offerte en cette ville. Le propriétaire ayant fait beaucoup de dépenses et pris beaucoup de peine pour former cette collection, espère une part dans l'encouragement public. Il sollicite respectueusement l'attention du clergé catholique de la ville et de ses paroisses, attendu qu'il a un grand nombre de beaux tableaux d'église.

Heures d'exhibition de 10 h. m. à 4 heures p. m. Prix d'admission 1s. 3d. 1rs enfants moitié prix. Peintures à vendre pendant l'exhibition. 23 oct. 1835.

WHISKEY.

Le Soussigné acent pour la Distillerie de MM. P. WILGHAM et Co. vient de recevoir et offre en vente une quantité de WHISKEY de la première qualité et d'un bon goût, et il peut le recommander aux Marchands avec confiance.

JOSEPH JONES. 21 oct. 1835. 16f.

RAFFLE DE LIVRES.

AVIS.—Le raffle des livres de M. REIFFENSTEIN aura lieu à son Magasin, vis-à-vis l'église anglaise. SAMEDI SOIR, le 31 du courant, à SIX heures.

La souscription doit être payée au moment de la raffle. 14 oct. 1835. 3f.

Nouveau Systeme Pratique d'Ecriture.

M. CHAMBERLAIN ayant enseigné pendant plusieurs années à écrire plusieurs espèces d'écritures, tels qu'écriture mercantile, la ronde, le texte, sur un système philosophique, il croit pouvoir offrir ses services aux personnes qui désirent perfectionner leur manière d'écrire.

Pour les particularités et voir ses recommandations, s'adresser chez Mme CUTTER, No. 79 rue St. Paul, près de la rue McGill.

Il garantit le perfectionnement. Il enseignera sous sa main d'écriture à un très bas prix.

Il faut s'adresser promptement, parce que son temps est limité à Montréal. Octobre, 1835.

A VENDRE.

HUILE de sperm et d'olive, Chandelles et bougies, Confitures de gingembre et fruits confits.

Un assortiment d'ÉPICERIES de choix. Vina, liqueurs, rum, esprit, etc. Le soussigné offre ses remerciements au public pour l'encouragement généreux qu'il a reçu jusqu'à ce jour et il donne l'assurance à ses nombreuses pratiques qu'il continuera toujours à avoir des marchandises de la première qualité et qu'il mettra toute l'attention possible à les satisfaire.

E. MOORE, Rue Notre Dame. 3 octobre, 1835.

Ventes par Encan.

PAR A. L. & J. MACNIDER. MARCHANDISES SÈCHES. CE MATIN, mercredi, le 28 du courant, sera vendu, aux magasins de MM. BELLINGHAM & DUNLOP, un assortiment considérable de MARCHANDISES SÈCHES pour la saison, consistant en Draps, casimires, etc. Bombazettes, Schâles et mouchoirs de soie, coton et laine, Indiennes brunes et blanches, Peter-shams et flanelles, Draps de pilotes et kerseys, Etouffes de goût pour pantalons, Etouffes à veste de goût, Métrinos.

Un assortiment considérable de SCHALES du THIBET, etc. etc.

Aussi, Une grande quantité de marchandises de DUNDEE, Écosse.

La vente à DIX heures. A. L. & J. MACNIDER. 28 août, 1835.

EAU-DE-VIE, VINS, ETC.

AUX MAGASINS de MM. LEMESURIER, ROUTH et cie, DEMAIN, jeudi, le 29 du courant, sera vendu, pour clore des consignations: 10 pipes Oporto, première qualité, 13 quarts do. Ténéil L. P. 30 quarts do. Madère, 5 pipes do. Xérés, très bon, 4 quarts do. eau-de-vie, marquée d'Hennesy 16 barriques & Co. très bon, 10 do. eau-de-vie, marquée d'Otard, Dupuy & Co. 5 barriques do. de Favreau & Co. 5 do. Schiedam, 10 caisses Madère des I. O. très vieux, 3 doz. chaque, 10 do. Oporto, 50 barils peinture, différentes couleurs, 150 boîtes vitres, 2 quarts lampes de passage, Et, attendu à temps pour la vente, 50 caisses thé twankay, 20 do. du congou, 20 sacs café Moka. La vente à UNE heure. A. L. & J. MACNIDER. 28 oct. 1835.

BAZARD DE MEUBLES. DEUX EMPACEMENTS.

MERcredi, le 28 du courant, sera vendu par encan, lot No. 4 du tirage au sort de M. BERTHELET, 37 quarts de front, cent-six pieds de profondeur sur une ligne et quatre-vingt-dix-neuf pieds sur l'autre ligne. Ce lot forme l'encoignure des rues Sherbrooke et Conseil de Ville. Lot No. 7, du tirage au sort de M. Ross, 49 pieds de front sur 163 pieds de profondeur, excellent emplacement pour bâtir. CONSIGNATIONS énoncées au tems de la vente. La vente à DEUX heures. JOHN JONES. 21 octobre, 1835.

VENTES DE LOTS DE TERRES APPARTENANT AU GOUVERNEMENT.

LUNDI, le 2 novembre prochain, sera vendu, sur les lieux, TROIS EMPACEMENTS appartenant au gouvernement, situés sur la rue St. Louis et sur la rue Champ de Mars, dont le plan est déposé au bureau des ingénieurs royaux et au bureau du soussigné, dont on peut prendre connaissance.

Les offres faites à l'encan seront transmises à l'honorable Board of Ordnance à Londres pour leur approbation ou pour leur rejet.

La vente à ONZE heures du matin. NORMAN BETHUNE, Encanteur du Roi. 28 Oct. 1835.

MAISON DE PENSION.

UN très joli haut de maison, tout meublé et chauffé, est offert comme logement très commode pour trois ou quatre messieurs pensionnaires. Ils auraient chacun leur chambre particulière, seraient servis avec attention et de manière à n'avoir aucune communication avec la famille. Le prix sera modéré. La maison est située dans une place très centrale, à l'entrée du faubourg St. Laurent.

Ce logement pourrait aussi convenir à une petite famille avec ou sans la pension. S'adresser au bureau de l'Ami du Peuple. 18 oct. 1835. Gins.

A LOUER.

DEUX belles MAISONS neuves en briques, situées dans la rue Sanguinet, à une très petite distance du marché neuf. Ces maisons sont très bien achevées pour des familles respectables. Pour les particularités s'adresser au soussigné. Possession sera donnée au 1er. Novembre prochain. GEORGE JOHNSTON. 25 oct. 1835.

ISLE BOURDON A VENDRE OU A LOUER.

CETTE ISLE bien connue, formant un ferme complète, de 250 acres environ, appelée ISLE BOURDON, située au confluent des rivières Ottawa, St. Laurent et de l'Assomption à la partie inférieure de l'Isle de Montréal. L'ISLE BOURDON est dans un état de culture excellent avec une MAISON d'HABITATION en briques de structure moderne, de 42 pieds sur 40, propre à la résidence d'un gentleman, avec des caves spacieuses et un glacière. Aussi une vaste maison de fermier et deux granges fort étendues avec plusieurs autres bâtiments, le tout en bon état. Elle est à la portée des traverses de Montréal et de Repentigny et Lachenaie.

Le FONDS d'AGRICULTURE et la RECOLTE de l'année présente, avec tous les bacs bateaux, etc. seront donnés à l'évaluation.

L'Isle comme résidence d'un gentleman, soit comme rentier ou comme fermier pratique, est égale à tout ce que renferment les seigneuries de cette province, soit pour le pittoresque, soit pour la fertilité du sol: elle est un excellent objet de spéculation, puisqu'à une époque peu éloignée toute le bois de construction qui se vendra devra s'embarquer sur les lieux; car cet objet ainsi que l'amélioration du lac St. Pierre a fixé l'attention du bureau de commerce de Montréal. On peut élever des ponts qui relativement à leur utilité, conviendraient fort peu, avec les terres de Repentigny et Lachenaie; et cela ne peut se faire sans le secours de l'Isle Bourdon. S'adresser au soussigné en son bureau rue St. Jacques. H. GRIFFIN, N. P. Montréal, 24 oct. 1835.

TOILE A BLUTEAUX D'ALLEMAGNE

formant un assortiment général. A vendre par WILLIAM DOUGLASS, Rue St. Jean Baptiste. 20 juin, 1835.

PERDU

Jeudi matin, entre le magasin d'épicerie de M. ADDY, grande rue du faubourg St. Laurent et l'église paroissiale, un portefeuille contenant plus de L.20 en argent et plusieurs comptes, un bâton de cire et un crayon. Une récompense généreuse sera donnée à la personne qui le remettra au bureau de ce journal. 20 juin, 1835.

BANQUE DE MONTRÉAL.

AVIS est donné par le présent annonce qu'UN DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de QUATRE POUR CENT a été déclaré sur le capital de cet institution, payable aux bureaux de la banque en cette cité, MARDI, le 1er décembre prochain.

Le livre de transport sera clos mercredi, le 17 c mois prochain, après lequel jour il ne pourra se faire aucun transport des parts jusqu'après le 1er décembre prochain pour auquel on ouvrira le nouveau livre.

Par ordre des directeurs, BENJ. HOLMES, Caissier, 21 octobre, 1835.

Ventes par Encan.

PAR A. J. CUVILLIER. AUJOURD'HUI, mercredi, le 28 du courant, sera vendu, aux magasins de MM. JAMES MILLAR et cie, rue St. Denis: 14 pipes Madère, 5 do. du Cap, 2 do. Madère, de la marque favorite de Blandy, 3 barriques Oporto, très supérieur et très vieux, 6 quarts Xérés brun, pale et couleur de paille très bon, 3 pipes vin rouge du Sicile, 3 barriques eau-de-vie de Cognac, 5 quarts ténéil, 5 pipes eau-de-vie de Cognac, 4 barriques eau-de-vie de Cognac, 2 tonnes genièvre, 100 boîtes opes T. D. et vernis, 4 paniers moutarde en pots de 4 et 6 livres, 30 boîtes do. Jo 1-1 de livres, 50 barils peinture, Et une variété d'autres articles.

Aussi, Au compte des assureurs, endommagés à bord du brick Penn, de Liverpool, 12 paniers moutarde supérieure. La vente à UNE heure. A. J. CUVILLIER. 28 août, 1835.

BAZARD DE MEUBLES. DEUX EMPACEMENTS.

MERcredi, le 28 du courant, sera vendu par encan, lot No. 4 du tirage au sort de M. BERTHELET, 37 quarts de front, cent-six pieds de profondeur sur une ligne et quatre-vingt-dix-neuf pieds sur l'autre ligne. Ce lot forme l'encoignure des rues Sherbrooke et Conseil de Ville. Lot No. 7, du tirage au sort de M. Ross, 49 pieds de front sur 163 pieds de profondeur, excellent emplacement pour bâtir. CONSIGNATIONS énoncées au tems de la vente. La vente à DEUX heures. JOHN JONES. 21 octobre, 1835.

VENTES DE LOTS DE TERRES APPARTENANT AU GOUVERNEMENT.

LUNDI, le 2 novembre prochain, sera vendu, sur les lieux, TROIS EMPACEMENTS appartenant au gouvernement, situés sur la rue St. Louis et sur la rue Champ de Mars, dont le plan est déposé au bureau des ingénieurs royaux et au bureau du soussigné, dont on peut prendre connaissance.

Les offres faites à l'encan seront transmises à l'honorable Board of Ordnance à Londres pour leur approbation ou pour leur rejet.

La vente à ONZE heures du matin. NORMAN BETHUNE, Encanteur du Roi. 28 Oct. 1835.

MAISON DE PENSION.

UN très joli haut de maison, tout meublé et chauffé, est offert comme logement très commode pour trois ou quatre messieurs pensionnaires. Ils auraient chacun leur chambre particulière, seraient servis avec attention et de manière à n'avoir aucune communication avec la famille. Le prix sera modéré. La maison est située dans une place très centrale, à l'entrée du faubourg St. Laurent.

Ce logement pourrait aussi convenir à une petite famille avec ou sans la pension. S'adresser au bureau de l'Ami du Peuple. 18 oct. 1835. Gins.

A LOUER.

DEUX belles MAISONS neuves en briques, situées dans la rue Sanguinet, à une très petite distance du marché neuf. Ces maisons sont très bien achevées pour des familles respectables. Pour les particularités s'adresser au soussigné. Possession sera donnée au 1er. Novembre prochain. GEORGE JOHNSTON. 25 oct. 1835.

ISLE BOURDON A VENDRE OU A LOUER.

CETTE ISLE bien connue, formant un ferme complète, de 250 acres environ, appelée ISLE BOURDON, située au confluent des rivières Ottawa, St. Laurent et de l'Assomption à la partie inférieure de l'Isle de Montréal. L'ISLE BOURDON est dans un état de culture excellent avec une MAISON d'HABITATION en briques de structure moderne, de 42 pieds sur 40, propre à la résidence d'un gentleman, avec des caves spacieuses et un glacière. Aussi une vaste maison de fermier et deux granges fort étendues avec plusieurs autres bâtiments, le tout en bon état. Elle est à la portée des traverses de Montréal et de Repentigny et Lachenaie.

Le FONDS d'AGRICULTURE et la RECOLTE de l'année présente, avec tous les bacs bateaux, etc. seront donnés à l'évaluation.

L'Isle comme résidence d'un gentleman, soit comme rentier ou comme fermier pratique, est égale à tout ce que renferment les seigneuries de cette province, soit pour le pittoresque, soit pour la fertilité du sol: elle est un excellent objet de spéculation, puisqu'à une époque peu éloignée toute le bois de construction qui se vendra devra s'embarquer sur les lieux; car cet objet ainsi que l'amélioration du lac St. Pierre a fixé l'attention du bureau de commerce de Montréal. On peut élever des ponts qui relativement à leur utilité, conviendraient fort peu, avec les terres de Repentigny et Lachenaie; et cela ne peut se faire sans le secours de l'Isle Bourdon. S'adresser au soussigné en son bureau rue St. Jacques. H. GRIFFIN, N. P. Montréal, 24 oct. 1835.

TOILE A BLUTEAUX D'ALLEMAGNE

formant un assortiment général. A vendre par WILLIAM DOUGLASS, Rue St. Jean Baptiste. 20 juin, 1835.

PERDU

Jeudi matin, entre le magasin d'épicerie de M. ADDY, grande rue du faubourg St. Laurent et l'église paroissiale, un portefeuille contenant plus de L.20 en argent et plusieurs comptes, un bâton de cire et un crayon. Une récompense généreuse sera donnée à la personne qui le remettra au bureau de ce journal. 20 juin, 1835.

BANQUE DE MONTRÉAL.

AVIS est donné par le présent annonce qu'UN DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de QUATRE POUR CENT a été déclaré sur le capital de cet institution, payable aux bureaux de la banque en cette cité, MARDI, le 1er décembre prochain.

Le livre de transport sera clos mercredi, le 17 c mois prochain, après lequel jour il ne pourra se faire aucun transport des parts jusqu'après le 1er décembre prochain pour auquel on ouvrira le nouveau livre.

Par ordre des directeurs, BENJ. HOLMES, Caissier, 21 octobre, 1835.

CHEMIN A LISSE EN FER DE CHAMPLAIN AU ST. LAURENT.

AVIS est par le présente annonce donné qu'un installation de CINQ LIVRES cours actuel sur chaque part doivent être payés au trésorier de la compagnie à la BANQUE DE LA CITE, le ou avant MERCREDI le 11 Novembre prochain.

Par ordre C. H. CASTTE TRÉSORIER. 14 oct. 1835.

Pelleteries et Marchandises Sèches.

L. & H. LIONAIS, ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de PELLETIERIES, parmi lesquelles on trouvera des CASQUES et CASQUETTES de Loupman de la mer du Sud et du Nord-Ouest, de Maîtres d'Allemagne, imitation de Nentria de France, Fitch et Mack-Fitch, MANCHONS GANT et MITAINE BOAS et CHAPEAUX et COLLETTES, de Chinchilla de Martre et d'Écarcaill et de Cygne.

Aussi, Un assortiment considérable de MARCHANDISES SÈCHES, consistant en un assortiment de Marchandises de goût, de DRAPS fins Supérieurs et communs, Casimirs, Mérinos, Draps de Pilote et Patins, couvertures de laines flanelles, Serges, etc. etc.

Ces effets seront vendus aux prix les plus bas du marché. Magasin vis-à-vis le Palais de Justice. Montréal 14 oct. 1835.

MARCHANDISES DE GOUT.

LES soussignés ont le plaisir de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils ont ouvert leur magasin de nouveau dans la maison située au coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel, la même qu'ils occupaient l'automne dernier, lors de l'incendie qui eu lieu.

Les soussignés profitent de cet avertissement pour assurer aux personnes qui ont bien voulu les encourager dans leur commerce, qu'ils feront tous leurs efforts et qu'il ne négligeront rien pour mériter le même encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à pour les mêmes ils ont l'honneur d'offrir de sincères ce jour, et remerciements.

Les soussignés offrent maintenant en vente Un assortiment général de MARCHANDISES SÈCHES DE GOUT et autres, tels que gros de Naples, satin, tabinets d'Irlande, rubans de gaze et autres, ceintures de rubans taffetas brodées à l'aiguille, mouchoirs de gaze, de soie et de coton, gants de kiddy et de chamois de France, schâles et mouchoirs brodés et de laine du Thibet, de mérinos français, très fins, toile d'Irlande, lawns, velours de soie, damas de laine, tapis de Bruxelles du dernier goût, tabis de Kidderminster, draps supérieurs de l'Ouest de l'Amérique, draps d'hiver, foulé double, casimires foulés double et triple de toute couleurs.

Et, une grande quantité d'autres marchandises, formant un des assortiments les plus complets de cette cité.

Le tout sera vendu au plus bas prix du marché. M. BOUDREAU ET CIE. 18 septembre, 1835.

Osnabourgs, Toiles Draps et Voile.

LES soussignés viennent de recevoir, par les navires Victorie et Moton et qu'ils vendront à bas prix.

15 ballots Osnabourgs (pour des sacs), 5 do. toile à voile blanche, 3 do. do. gris, 2 do. toile à draps. A. & J. CUVILLIER. 10 oct. 1835.

Forges de St. Maurice et des Trois-Rivières.

LES soussignés ayant été nommés agents pour la vente des ouvrages en fer et en fonte des FORGES DE ST. MAURICE et des TROIS-RIVIÈRES, ont maintenant à leur magasin, rue St. Gabriel, un assortiment complet de fer en barre, ouvrages en fonte de toute description. FORSYTH, RICHARDSON & Co. 21 mai, 1831.

HUITRES FRAICHES.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir, au CAFFÉ DE LA L'UNION, place d'Armes un lot d'HUITRES fraîches, d'une excellente qualité. L. PRIVAT. 7 oct. 1835. 3f.

VIN DE CHAMPAGNE.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir de New-York plusieurs paniers et caisses champagne des marques favorites de l'ancêtre, de la Comète et de capre d'argent, en caisses et paniers de 1 douzaine de bouteilles et de pintes et 2 douzaines bouteilles de chopine chaque. E. MOORE, Rue Notre Dame. 3 octobre, 1835.

BAZARD DE MEUBLES.

GRANDE RUE SAINT-JACQUES. Nouveau Salon de Vente de Jones. LE PROPRIÉTAIRE du TATTERSALL et BAZARD DE MEUBLES, prends la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a riglé un salon spacieux pour la vente de meubles. Ce salon à 120 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur, avec une galerie pour les spectateurs. Le soussigné est maintenant prêt à recevoir les consignations qu'on voudra bien lui faire.

Le soussigné a aussi riglé des appentis pour mettre à couvert les voitures, harnais, etc. assez grande pour contenir 150 voitures. Le propriétaire se flatte qu'on voudra bien encourager un établissement qui ne le cède en rien à aucun autre de ce genre en Amérique. JOHN JONES. 7 octobre, 1835.

A VENDRE.—Une quantité de MEUBLES

en acajou et du dernier goût. HARNAIS, CHEVAUX, VOITURES, etc. JOHN JONES. 7 octobre, 1835.

BIÈRE ET VINS.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu quelques petites Barils de la BIÈRE de C. Quinover et Cie de Québec, et quoiqu'elle ne soit faite que depuis 6 jours, ils espèrent qu'elle plaira assez pour engager leurs amis à en prendre en attendant qu'ils en reçoivent de plus grande.

Ils ont aussi et auront constamment à vendre de l'ÉRABLE, et AUTRE BOIS-FRANCS SEC, qu'ils vendront à 15 centins, rendu dans les cours des acheteurs et à 13c. 4d. pris à leur demeure, rue St. Gabriel, vis-à-vis du magasin de MM. Forsyth Richardson et cie.

Ils se chargent de tout ordre etc. des marchands de campagne et des messieurs du clergé pour tous effets qui ont rapport à leur branche de commerce, savoir, boissons de toute espèce et grogeries comprenant une commission de 2 1/2 pour cent.

Ils ont à vendre de bon CHAMPAGNE et autres VINS FRANÇAIS, vins d'Oporto, Madère, Genièvre, Eau de Vie, Olives marinées, Anchois, Raisins, etc. J. PERRAULT et cie. Montréal 14 octobre 1835.



Changement de Domicile.

P. BEAUCHAMP, CARROSSIER.

INFORME ses amis et le public qu'il a transporté son établissement au coin des rues NOTRE DAME et BONSECOURS faisant face à l'Eglise de Bonsecours, où il recevra ses pratiques et se fera un plaisir de leur procurer tous les articles dans son genre de commerce; il a en mains tout article fabriqué des meilleurs maîtres tels que: Berlina DOUBLES et CUTTERS. P. Beauchamp informe aussi le public qu'il exécute tous les ordres qu'on pourrait lui donner, comme ouvrages de fergeron, de peintre ou tout autre appartenant à son genre d'industrie. Montréal, 14 Oct. 1835. 1f.

J. & J. THORNTON, Manufacturiers de Carrosses, Harnois, etc.

Magasins, Place d'Armes, Montréal, le 6 mai, 1835. 6 m.

AVIS.

UN homme d'un certain âge, qui a été pendant plusieurs années dans deux des premières maisons de commerce de l'Europe offre ses services à Messieurs les Marchands de la ville et de la campagne, pour tenir leurs livres de compte en français qu'il tiendra en parties doubles; en outre pour soigner le Magasin, la correspondance etc. S'adresser au bureau de l'Ami du Peuple. 26 août, 1835. 2m.

Nouvelles Marchandises d'Antonne.

LES SOUSSIGNÉS reçoivent maintenant de Londres, Liverpool, et Glasgow, un assortiment considérable de MARCHANDISES DE GOUT, et autres convenable à la saison. ROBERT ARMOUR et cie. 14 Oct. 1835.

Manufacture de Pelleterie, à Montréal.

LES soussignés ont à vendre à leur magasin, Nos. 34 et 241 rue St. Paul, un assortiment de Casques, Casquettes, Manchons, Colletteres, Palatinas, Boas, Cois, etc. en paux. DE PLUS, Curiosités Indiennes, le tout à des prix très bas. On manufacture, nettoie et raccommode tout espèce de Pelleterie. Le plus haut prix du marché sera donné pour toutes espèces de Fourrure. GREEN, THOMPSON ET CIE. 23 septembre, 1835. 3m s.

Aux Propriétaires de Terres dans les Townships de l'Est.

LE SOUSSIGNÉ est autorisé par quelques capitalistes qui désirent devenir acquéreurs de TERRES A BOIS au montant de 50,000 acres, situées dans les Townships de l'Est, la partie formant la ligne de division entre les états de NEW HAMPSHIRE et MAINE en cette province, et désirent avoir possession immédiatement.

Toutes personnes désirant vendre des terres situées dans ces Townships sont priées de s'adresser par lettres (en payant la poste) au soussigné et de donner une description de la dite terre et des bois qui seront dessus. ROBERT ARMOUR, fils Avocat. 7 oct. 1835.

POMMES.

FAMEUSES, GRISES, BOURASSAS, CALOILLES et autres pommes de différentes espèces à vendre chez M. veuve McDONELL, à sa résidence, Faubourg St. Antoine. Montréal 10 Oct. 1835. 3f.

AVIS.

CEUX qui doivent à la succession de feu Messire Michel Brunet archiprêtre, en son vivant curé de St. Martin, ou ceux auxquels la dite succession est endettée sont priés de venir régler sans délai leurs comptes avec Messire St. Germain prêtre et curé de St. Laurent, exécuteur testamentaire du défunt. St. Martin 7 Oct. 1835.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ ayant été dument élu curateur à la Succession vacante de Eustache Nicolas Lambert Sr. Dumont Ecuyer, en son vivant seigneur de partie de la Seigneurie des Mille Isles et son augmentation requiert toute personne qui ont des réclamations contre la succession du dit Sr. défunt de lui présenter leur comptes dument attestés et ceux qui sont endettés envers la dite succession de lui payer sans délai ce qu'ils peuvent avoir devoir à quelques titres ce soit. F. E. GLOBEN

